



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E197089

VALABLE JUSQU'AU 14/03/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2022

Forme juridique : SAS

Capital : 9 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ARRAS 2022B00146

Siret : 909 568 974 00010

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 162315250 Z 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 162315250 Z 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 01/01/2023

Raison sociale : OFFICIUM ENVIRONNEMENT

4 RUE EDOUARD VAILLANT
62430 SALLAUMINES

Téléphone : 07 62 00 68 80

Portable : 06 59 46 58 63

Site Internet : www.linkedin.com/company/officium-environnement/

E-mail : f.addala@officium-environnement.fr

Responsabilité légale :

ADDALA FOUZI-OUSSAMA PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121 PROB	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	15/03/2023
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	15/03/2023
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	14/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	15/03/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	14/06/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	15/03/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	15/03/2023

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.